

REUNION DU 10/03/2021 – SALLE DES ASSOCIATIONS – 18H30

Le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni, pour des raisons sanitaires, à la salle des associations à 18h30 en raison du couvre-feu en vigueur, sous la Présidence d'Aurélié Chabenat, Maire de la commune.

Membres présents :

- Mmes Turpin, Chabenat, Sauvage, Patient-Leleu, Faucheret, Mallet, Villepelet, Noyer-Moreira
- Mrs Grousson, Obry, Chabin, Gilbert, Pagny, Braquart.

Membres excusés : Patrick Papin,

Pouvoir : Patrick Papin donne pouvoir à Guillaume Obry

Secrétaire de séance : Jean-François Braquart

1. Arrêt de la régie tennis

Le conseil municipal après délibération accepte de supprimer la régie tennis compte tenu du faible nombre d'abonnés adultes et enfants. Il est décidé que l'utilisation du terrain de tennis sera désormais en libre accès.

2. Présentation du compte de gestion et du compte administratif du budget assainissement 2020

Les comptes administratif et de gestion sont présentés au conseil municipal et font apparaître un excédent de 4 658,40 € en fonctionnement et un excédent de 48 218,21 € en investissement. D'où un excédent de clôture globale de 52 876,61 €. Ces comptes ont été approuvés et signés en conseil communautaire le 25 février.

3. Fonds de solidarité logement 2021

La municipalité contribue dans le cadre d'une convention pluriannuelle, au financement du Fonds de Solidarité Logements du département qui regroupe les aides au logement, à l'énergie, à l'eau et au téléphone en faveur des personnes défavorisées. Le montant de l'aide accordée pour 2021 est de 791,70 € sur la base de 273 ménages.

4. Modification du tracé du GR31

Le conseil municipal, après délibération, accepte la modification du tracé du GR31 demandée par le comité départemental de la randonnée pédestre du Cher. En effet, afin de rendre la traversée à pied de la D940 plus sûre pour les randonneurs, son tracé va être déplacé pour emprunter, en partant du village, le chemin vers le Fourtout puis celui qui revient vers les Abbés.

5. Frais de transport école/gymnase

La Maire soumet au conseil municipal la demande de règlement de la Communauté de Communes Terres du Haut Berry relative à la mutualisation des frais de transports des élèves de l'école primaire, à destination du gymnase Cathy Melain à Saint-Martin d'Auxigny pour l'année scolaire 2019 – 2020. Les frais de transport sont évalués à 8,54 € par enfant pour l'année scolaire 2019 – 2020. Pour Saint-Palais, 13 enfants ayant fréquenté le gymnase pour l'année 2019-2020, le montant du remboursement total s'élève à 111,02 €.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal, approuvent à l'unanimité, ce montant et autorisent Madame le Maire à signer la convention entre la Commune et la CCTHB.

6. Modification horaires agents techniques

Suite aux entretiens annuels, les agents techniques, Ludovic Plisson et Jean-Marc Billaut ont demandé s'il était possible de modifier leurs horaires de travail comme suit :

- Lundi au vendredi : matin : 8h00 – 12h00
- Lundi au jeudi : après-midi : 13h30 – 17h30
- Vendredi après-midi : 13h30 – 16h30

Le conseil municipal accepte cette modification.

7. Plan de relance numérique à l'école

Un dossier de demande de subvention a été déposé, dans le cadre du plan de relance continuité pédagogique et l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires. Le dossier est à ce jour complet et nous espérons qu'il sera accepté. L'obtention de cette subvention nous permettra de doter l'école d'Aurélie d'un tableau numérique et d'un nouvel ordinateur pour Anne.

Plan de financement :

- 3 400 € pour le tableau numérique Speechi avec socle motorisé (installation comprise)
- 780 € pour le remplacement de l'ordinateur d'Anne.
- Dépense globale de 4 180 € - 2 550 € (subvention)
- Reste à charge pour la commune : 1 630 €

8. Travaux 2021

- a) Les travaux de l'église sont terminés (intérieurs et extérieurs).
- b) Réfection des toitures de la salle des associations et de la sacristie. La demande de subvention dans le cadre de la DSIL exceptionnelle est envoyée.
- c) L'isolation de l'atelier est presque terminée.

9. Achat matériel

Le tracteur tondeuse de marque John Deere est commandé et devrait être livré fin mars. Il est également envisagé de remplacer les débroussailleuses cette année.

10. Déploiement de la Fibre dans les hameaux

Le déploiement de la fibre est en cours dans les hameaux de Saint-Palais avec l'implantation des poteaux bois. La municipalité est en contact Mme MIGNARD et M. BILLAUD de CEE Berry pour toute question sur le sujet.

Une opération d'adressage est à prévoir rapidement dans les hameaux non pourvus.

11. Bulletin municipal

La rédaction des articles est en cours et nous avons déjà reçu la plupart des articles des associations. Une rencontre avec Mme Cherrier de Greenfizz Communication est fixée le 16 mars avec la commission communication afin de définir la nouvelle charte graphique du bulletin municipal.

12. Bilan CNAS

Le Comité national d'action sociale (CNAS) est un service d'aide à l'action sociale au sein des collectivités territoriales en jouant le même rôle que pour le CE / CSE dans le secteur privé.

En 2019, les agents de la commune ont utilisé les prestations du CNAS à hauteur de 785 € contre 416 € pour 2020, cette baisse de consommation est liée au Covid.

13. Comice agricole 2021

2020 devait être l'année du comice agricole et rural du canton de St Martin. Pour les raisons que nous connaissons tous, cette manifestation, au demeurant déjà bien avancée dans son organisation – pour rappel, la commune de Saint-Palais avait déjà procédé à l'élection de sa reine et de son roi - a dû être annulée. Le comité d'organisation a un moment espéré pouvoir la maintenir en 2021 mais au vu de la situation sanitaire actuelle, il serait irresponsable et irréaliste de l'envisager. Il propose donc de se réunir en septembre afin de débattre sur l'organisation de cette manifestation : report en 2022, report en 2027 ou annulation pure et simple.

14. Feux d'artifice de la fête de national

En préparation de la Fête Nationale qui aura lieu le 13 juillet 2021 à Saint-Palais, le Maire propose de réserver dès à présent son feu d'artifice et présente le devis de la société Ruggieri d'un montant de 1 400 €. Dans le cas de restrictions sanitaires, si le feu d'artifice ne peut être tiré à cette date, il ne sera pas facturé ou pourra être reporté. Le conseil accepte de réserver le feu d'artifice présenté.

15. Points divers

Commerce

Un courrier à l'attention de Loïc Richer du PETR en préparation pour lancer le projet de rénovation du commerce.

Environnement

Visio conférence avec ARF (Association Régional pour le Fleurissement) / CNVVF (Conseil National des Villes et Villages Fleuris) le 9 mars. Sur 34 970 communes en France, 4 463 sont labellisées. Actions engagées : sensibilisation accrue des communes sur le « zéro pesticide », valorisation des villages par des animations ou des expositions à destination de la population, valorisation du travail d'équipe entre le Conseil et les agents communaux, communication sur notre labellisation et le renouvellement de notre fleur.

Premières réflexions sur les parcours à mettre en place dans le village. Deux parcours à l'étude Une commission Environnement est organisée le 27 mars avec les agents communaux.

Autres points

Dépôt sauvage constaté au centre du village au niveau du château.

Le bassin d'apprentissage du collège d'Henrichemont est rouvert. Le maître-nageur part en retraite et devra être remplacé.

Problème de stationnement des voitures aux abords de l'arrêt de bus pour le collège.

Nouveaux problèmes d'odeurs venant de l'ISDND.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21H36.

Pour information :

- Commission Communication : 16/03/2021 – 18h00 en mairie
- Commission Budget : 24/03/2021 – 18h00 en mairie
- Commission Environnement : 27/03/2021 – 10h00
- Conseil municipal Vote du Budget : 07/04/2021 – 18h30 en mairie